

III.

Vous rappelez-vous deux ou trois nouvelles très distinguées, parues il y a quelques années dans la *Revue bleue* et signées Paul Chalon? L'auteur était un jeune homme de beaucoup de cœur et d'esprit, qui avait su inspirer à notre cher directeur Eugène Yung une vive sympathie, et qui mourut peu après, à vingt-sept ans. M^{me} Paul Chalon vient de réunir en volume les essais de son mari (1). Je les ai relus avec plaisir, et non sans attendrissement.

Je me rappelle ceux de mes amis, à moi, qui sont morts à vingt ans et qui resteront, à cause de cela, les plus aimés. Vous avez dû le remarquer : ceux de nos compagnons de jeunesse qui nous ont été enlevés dans leur printemps, ce sont presque toujours les meilleurs et les mieux doués, ceux dont nous attendions le plus, ceux à qui nous croyions du génie. Nous joignons, dans notre souvenir, à ce qu'ils ont été, ce que nous sommes sûrs qu'ils auraient fait s'ils avaient vécu. Qui dira ce qu'eût fait Henri Regnault? Qui dira ce qu'eût fait Adrien Juvigny? Les plus belles œuvres d'art et les plus beaux livres, ce ne sont peut-être pas ceux que nous avons, mais ceux qui devaient sortir de l'âme de tous ces jeunes morts. Sans doute ils achèvent leur tâche ailleurs : *Si quis piorum manibus locus*, nous retrouverons cet art et cette littérature d'outre-tombe, qui seront la joie du paradis qu'il est permis de rêver. Un Dieu moissonne les adolescents de génie et les belles jeunes filles, afin que ses élus soient un jour réjouis par leur beauté et par leurs chants; et le printemps éternel sera fait de ces printemps humains brusquement interrompus... Je livre cette idée consolante et déraisonnable à quelque poète spiritualiste.

Revenons au livre posthume de Paul Chalon. Il y a, dans les *Violettes*, une jeunesse et une fraîcheur de sentiment tout à fait charmantes... Nous sommes pleins de bienveillance pour les morts que nous avons connus et aimés. Nous les transfigurons sans y prendre garde. De loin, leur jeunesse paraît plus fleurie, plus avide de vie et de lumière, — parce qu'ils ne jouissent plus du soleil; et leur tendresse paraît plus tendre, — parce que leur cœur ne bat plus. Nous nous disons : « Quoi donc? ils étaient ainsi? » Et c'est comme si nous les découvriions.

Mais, parmi d'autres pages où, sous une forme encore hésitante, se trahissent une âme douce et chaude et un esprit ingénieux, je vous recommande particulièrement les *Deux gendarmes*. Cela n'est point parfait, assurément; mais cela est simple, franc et tragique. Le tableau de ce duel au sabre, de ce duel à mort, dans une écurie close, derrière la croupe des lourds che-

vaux et sous la lumière fantastique d'une lanterne, n'est point d'une imagination médiocre. Il est triste que cette imagination soit éteinte; il est triste que tout passe; — et il est triste que nous ne puissions même pas concevoir un monde où rien ne passerait.

JULES LEMAÎTRE.

PAPIERS INÉDITS DE TALLEYRAND

Rapport à l'Empereur sur notre politique en Allemagne

(1806)

Nous donnons un rapport et une lettre inédits adressés par Talleyrand à Napoléon I^{er}.

Le premier de ces documents a cela de remarquable, en dehors de sa forme achevée, que, dès cette époque, Talleyrand entrevoit la Confédération de l'Allemagne du Nord, qui se fera soixante ans plus tard. Le second est une des nombreuses indications qu'on trouve dans la correspondance du grand diplomate, de ses vains efforts pour amener l'Empereur à adopter une politique de paix définitive.

Ces documents sont extraits, ainsi que le mémoire de Strasbourg du 17 octobre 1805, reproduit en partie dans la préface du *Congrès de Vienne*, de la *Correspondance diplomatique* complète de Talleyrand — 1791 à 1834 — que M. Pallain, président de la Société historique et archéologique du Gâtinais, publie chez l'éditeur Plon, qui a déjà édité la correspondance du Congrès de Vienne.

« Sire,

« Les impressions qui ont été produites en Europe par les événements de la dernière campagne, par les suites du traité de Presbourg et par les combinaisons fédératives du traité du Rhin, celles qui doivent naître de la reprise des hostilités de la Russie, ont déterminé Votre Majesté à arrêter son attention sur les rapports actuellement existant entre la France et l'Allemagne, sur les dispositions actuelles des principales puissances et sur le système définitif qu'il lui convient d'adopter à leur égard. J'ai l'honneur de lui remettre sous les yeux l'ensemble des observations qui ont dû naturellement se présenter à son esprit. Je lui soumetts, en même temps, deux projets de traité dont les clauses ne sont qu'une conséquence directe et simple de ces observations.

« Dans le système continental, dans le système maritime, la France n'a qu'un seul ennemi, l'Angleterre. Dans le système maritime, l'Angleterre n'a pas besoin d'auxiliaire. Elle est assez forte pour intimider ceux qui seraient tentés de se joindre à la France; et la neutralité, au point de servitude

(1) *Nouvelles*, par Paul Chalon. — Lemerre.

où elle la réduit, suffit à cet égard à toutes les vues de sa puissance.

« Dans le système continental, l'Angleterre a besoin d'auxiliaires. Son auxiliaire naturel est la Russie, car, par la mer et par le commerce, l'Angleterre a, avec la Russie, des relations qu'on pourrait dire de proximité que nous ne pouvons pas avoir au même degré.

« La Russie est d'ailleurs, ainsi que l'Angleterre, une puissance vague, artificielle, d'une dimension monstrueuse et indéterminée. Enfin elle est, par les mœurs, par les opinions et par un certain caractère d'insolence sauvage, ainsi que par la spécialité des intérêts qui lui sont propres, étrangère à la politique des autres États de l'Europe. Par toutes ces raisons de convention et d'analogie, la Russie sera toujours l'auxiliaire de l'Angleterre contre la France et contre les amis et les alliés de la France.

« Tant que la Russie ne sera pas plus limitée, plus policée, et que sa puissance n'aura pas un caractère plus déterminé et plus européen, nous ne pourrons pas empêcher que, dans toutes les querelles du continent et dans toutes les guerres de la France, la Russie n'embrasse contre nous et contre nos amis la cause de l'Angleterre.

« Mais en même temps, on peut dire que la Russie est la seule puissance dont on ne puisse prévenir la liaison intime avec l'Angleterre.

« La France a toujours été prépondérante sur le continent. Aujourd'hui, par les impressions de la dernière campagne, par le traité de Presbourg, par la Confédération du Rhin, par la presque intégration du midi de l'Europe à l'Empire, la France est dominante. Elle peut, à son gré, compléter son système fédératif; elle peut imposer son alliance. Elle est assurée que cette alliance sera acceptée comme un titre de préservation, comme une sauvegarde presque nécessaire, comme un bienfait.

« Il n'y a plus que deux puissances hors du système fédératif de la France, je veux dire la Prusse et l'Autriche. Je dis la Prusse, car le dernier traité d'alliance qu'on a fait avec elle a été conclu de sa part avec une hésitation timide; elle a été si peu rassurée depuis, et la négociation avec l'Angleterre a si manifestement compromis à tous les yeux et aux yeux des ministres des puissances, malgré toutes les assurances qu'on a pu donner, l'acquisition qui était l'unique gage de cette alliance qu'on peut la regarder comme un préliminaire dépendant d'une négociation subséquente et principale; et on voit bien que la Prusse, en mettant, sur de faux bruits, son armée sur le pied de guerre, en faisant éclater des craintes qui étaient vives, qui durent encore et qui ne sont pas affectées, en a jugé ainsi.

« La Prusse a peur, parce qu'elle est pusillanime et qu'elle a été fautive. Elle a peur, puisqu'elle ne se sent aucun droit à exiger une droiture qui entraînerait des sacrifices dont la valeur serait supérieure à tout ce que valent sa puissance, son alliance et son affection. Elle a peur, parce qu'elle a vu en dernier lieu que la France a détruit l'Empire germanique comme par un coup magique et sans son aveu. La Prusse a peur, parce que, dans cette circonstance, on n'a eu

aucun égard à ses intérêts de voisinage, à ses rapports même d'affection et de famille, qu'on a effacé sur la carte de l'Allemagne la fameuse ligue de la neutralité du Nord et le beau-frère de son roi sur la liste des souverains. Elle a peur, parce qu'il ne reste guère à son patronage que Hesse-Cassel et la Saxe, et que, par l'ascendant de la France, l'un peut lui être enlevé par indépendance, et l'autre par adjonction à la Confédération du Rhin.

« Enfin la Prusse a peur, et ce motif, je ne l'attribue à ses ministres que dans le cas où ils seraient capables de pénétrer au fond des grands principes du système général de l'Europe; elle a peur, parce qu'elle doit sentir que, dans la situation actuelle, son alliance ne suffit pas aux vues de la France. Quelles sont les vues de la France en cherchant à compléter son système fédératif? Fermer l'Europe aux Russes, auxiliaires naturels de l'Angleterre. Or le Hanovre ne suffit pas à cette fin. Il faut que la Prusse soit assez dominante au nord de l'Allemagne pour y maîtriser la politique de toutes les cours et les diriger avec vigueur et autorité contre la Russie. Il faut qu'elle en impose assez à la Suède et au Danemark pour les forcer à concourir avec elle au dessein de fermer le Sund aux Anglais. Si la Prusse avait cette ambition et qu'elle sût prendre une allure d'énergie qui convînt à la réalité de ses moyens de forces et de richesses, si ensuite elle se confiait à la France pour les intérêts de l'Allemagne pendant qu'elle défendrait avec fermeté et hauteur ces mêmes intérêts contre les insultes du Nord, alors la Prusse deviendrait une grande puissance et serait une digne alliée de l'Empire français.

« Il faut convenir qu'ici beaucoup de considérations morales militent pour cette alliance, prise dans son sens le plus effectif et le plus étendu.

« La France a besoin de n'être pas contrariée dans ses vues par les préventions qui naissent du ressentiment et des regrets, ni par des idées de suprématie, de religion, de parenté et d'ancienneté. La Prusse est entièrement dégagée à tous ces égards. Elle n'a pas été réduite, abaissée, dépouillée par la France. A tout prendre, si elle n'a pas gagné en gloire ni même en force réelle à la Révolution française, elle a gagné en moyens de puissance et en étendue de possessions. Elle n'est pas ancienne, et il lui importe par principe d'orgueil, comme à la France, que les cours anciennes cèdent le pas aux cours récentes et que le système des hiérarchies politiques soit renouvelé; l'empereur François II s'appelle aujourd'hui François I^{er}. Voilà une dynastie postérieure à celle de Brandebourg.

« Le roi des trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande s'appelle roi du Royaume-Uni. Tous les États de l'Allemagne changent de circonscription et de nom. Les souverains s'agrandissent et prennent des qualifications nouvelles. Toutes ces prétentions établies et admises vieillissent tout ce qui était récent. La Prusse n'a pas, sur ces objets de grandeur respective et de dignité, un intérêt différent de celui de la France.

« On peut dire encore que la royauté multipliée comme elle l'est aujourd'hui, et ayant été pour ainsi dire mise au

rabais, par la petite étendue et le peu de population des nouveaux royaumes, la perspective de la dignité impériale offerte à la Prusse, lui donnera sur ce point important un nouvel intérêt d'analogie avec l'empire de France.

« La France a besoin de faire servir le catholicisme à ses vues et de maîtriser la direction de ce grand ressort d'influence morale sur les gouvernements et les peuples. La Prusse n'a ni raisons ni prétexte d'intervenir dans l'examen de la conduite de la France à cet égard.

« Les princes de la maison de Bourbon ne sont rien à la Prusse. Les hommes qui ont été et qui peuvent être encore partisans de cette maison ont sa politique en horreur. La Prusse ne compte aucun ami parmi les ennemis de la France et elle n'en a aucun parmi ses sujets, avantage considérable qu'elle a relativement à nous sur l'Autriche qui, il y a dix ans, régnait immédiatement ou dominait par suzeraineté sur plus de douze millions d'hommes, aujourd'hui sujets ou dépendants de la France, et je ne mets pas dans ce cas les Toscans et les Napolitains qui, par influence de famille, pouvaient être considérés presque comme des sujets de l'Autriche.

« L'Autriche pourra toujours espérer d'avoir des partisans, soit par motif direct de regret, soit par motif indirect du mécontentement actuel de tous les pays où la puissance de la France a succédé à la sienne. Elle en aura à Bruxelles, à Milan, à Cologne, à Mayence. Elle en aura à Florence, à Naples, en Hollande, en Suisse, dans les États confédérés du Rhin. Dans tous ces pays, si l'on excepte quelques petits États de la Westphalie et des cercles du Rhin, la Prusse est presque une puissance inconnue.

« Ainsi l'alliance de la Prusse, par toutes ces considérations, est bonne si elle est suffisante, si la Prusse savait avoir l'ambition qui lui convient, si elle adoptait une politique déterminée et si elle se laissait aller avec confiance à la direction de la France.

« L'alliance de la Prusse doit offrir pour elle un gage de puissance, et pour nous un gage de sûreté.

« Trois clauses principales suffisent pour atteindre le premier objet : la garantie du Hanovre de la part de la France, la reconnaissance de la dignité impériale dans la maison de Brandebourg, la reconnaissance d'une Confédération du Nord.

« Trois clauses principales suffisent pour atteindre le second objet :

« L'incorporation de la Poméranie, ou tout au moins sa possession immédiate par la Prusse, toutes les fois qu'il y aura guerre entre la France, la Russie et l'Angleterre ;

« L'occupation du Holstein dans ce même cas de guerre, toutes les fois que le Danemark ne concourra pas vigoureusement avec la Prusse pour fermer le Sund aux Anglais ;

« Unanimité de mesures administratives et législatives dans les deux empires en temps de paix, comme en temps de guerre pour l'admission ou l'interdiction sur le continent des marchandises anglaises.

« Ces six clauses une fois admises, il ne restera plus à régler que quelques différends relativement à Essen et à

Werden, à quelques enclaves hessoises qui doivent rester au territoire dans lequel elles sont renfermées à l'exception des indivis qui peuvent être laissés à Hesse-Darmstadt.

« Il restera à établir l'indépendance des villes hanséatiques et à déterminer la ligne de limites qui doit séparer les deux empires.

« Il restera enfin à décider une question qui aura une grande importance à Berlin et qui en a moins en France : savoir si la Saxe sera dans la Confédération du Nord ou si elle restera indépendante.

« L'indépendance de la Saxe peut être agréable à Vienne et à Pétersbourg. A le bien prendre, elle importe moins à la puissance de la Prusse qu'on ne le croirait d'abord. La Saxe est un pays ouvert du côté de la Prusse. Si elle ne dépend pas de la Prusse par des rapports établis, elle en dépendra toujours par la crainte, et ce genre de dépendance, le plus assujettissant de tous, peut devenir extrême par l'empire des circonstances. Cette considération, qui est toujours présente à la cour de Saxe depuis l'époque de l'invasion de Frédéric II, l'empêchera de désirer son association à la Confédération du Rhin que, sans doute, elle préférerait à une indépendance nominale. On peut dire encore qu'une telle indépendance n'aurait d'autre effet réel que celui d'être un objet de mortification pour la Bavière.

« J'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté un projet de traité conforme à ces considérations.

« En ne parlant que de la Prusse, j'ai considérablement avancé la discussion relative à l'Autriche. Je crois qu'on ne peut pas mettre en doute qu'en considérant isolément, sans acception de personne, la puissance, la position de la maison d'Autriche, et se décidant par la raison d'État indépendamment du caractère et des préventions du cabinet, la Monarchie autrichienne ne soit une meilleure alliée que la Monarchie prussienne.

« Mais il est évident, en même temps, que si l'alliance de la Prusse est bien établie, et si on arrive par elle aux principaux résultats qu'on doit avoir en vue dans cette alliance, la France sera suffisamment en mesure de contenir l'Autriche en temps de paix et de l'abattre même en temps de guerre, dans le cas où elle deviendrait encore, comme elle l'a été l'année dernière, l'auxiliaire de l'Angleterre et de la Russie.

« En mettant ainsi à l'écart la question de l'alliance de l'Autriche, il reste à régler avec elle des intérêts importants.

« Notre armée occupe Braunau ; les Russes occupent Cattaro, et les ports autrichiens de l'Adriatique servent de refuge et de points de départ aux escadres de la Russie et de l'Angleterre.

« La Grande Armée est encore tout entière en Allemagne. De là, elle menace à chaque instant de se porter en Autriche. Cet état de choses ne peut pas subsister. Il faut qu'une convention détermine le temps où l'armée française rentrera sur le territoire de l'Empire et sous quelles clauses ce retour pourra être ordonné par Votre Majesté.

« D'abord, il est d'une justice manifeste que Cattaro doit être repris par une force combinée. L'invasion et la détention sont une offense égale aux deux puissances. Un article

de la Convention doit prescrire leur concours à la reprise de cette contrée, et la conquête de Cattaro comme une convention *sine qua non* de l'évacuation de Braunau par l'armée française.

« Par ce concours devenu indispensable, l'Autriche se trouvant constituée de droit en état d'hostilités défensives contre les troupes russes qui ont usurpé Cattaro et contre les escadres anglaises qui protègent cette usurpation, Fiume, Trieste et les côtes du littoral autrichien sur l'Adriatique doivent être rigoureusement interdites aux Anglais et aux Russes jusqu'à la reprise de Cattaro et jusqu'à l'évacuation de Braunau par l'armée française.

« Et comme cette évacuation ne pourrait avoir lieu pendant que l'Autriche se maintiendrait dans un état qui pourrait faire craindre de sa part des hostilités prochaines, il doit être entendu que cette cour ne fera aucun mouvement de guerre et délivrera les congés de semestre selon l'usage qu'elle a toujours pratiqué en temps de paix.

« J'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté un projet de convention conforme aux observations qu'elle m'a ordonné de remettre sous ses yeux.

« Je ne dois pas néanmoins dissimuler à Votre Majesté que, si le système de l'alliance avec l'Autriche est défectueux par le défaut de garantie morale qui peut résulter des positions personnelles, le système de l'alliance avec la Prusse aura toujours, quelque effort qui soit fait de part et d'autre, le vice capital d'être insuffisant aux vues que Votre Majesté doit se proposer. Sous le rapport des caractères, le roi de Prusse sera toute sa vie un prince indécis, incapable d'une grande action, peu susceptible de se laisser entraîner à des vues de gloire, d'ambition et de puissance. Sous le rapport de situation, la Prusse ne pourra jamais être une puissance assez dominante pour ouvrir et fermer à son gré les accès de la mer aux Anglais et l'entrée de l'Europe aux Russes. Il n'y a qu'une puissance au monde, au nord, et elle est la plus déconsidérée de toutes celles qui existent (c'est la Hesse), qui ait une grande déférence pour la Prusse. La Suède, toute faible qu'elle est, a osé braver, a su humilier le cabinet de Berlin; et cependant, dans les vues fédératives de la France, il faudrait que, par l'alliance de la Prusse, elle pût commander le concours de la Suède et du Danemark aux efforts de la Prusse pour pouvoir entraver les relations maritimes de la Russie et de l'Angleterre, et pour pouvoir se promettre de fermer le Sund à la navigation anglaise.

« Le côté faible de notre position est le défaut de moyens maritimes, et il faut le dire, tant que le système offensif et définitif de la France ne sera pas complété par la réparation de cette partie essentielle de ses forces, tout ce qu'elle entreprendra de faire sera toujours défectueux, incomplet, provisoire et de circonstance. Mais dans un tel état de choses, l'allié le plus continental, celui dont l'action et le concours seront le plus indépendants du concours ou de l'opposition des forces maritimes sera toujours celui qui conviendra le mieux à la France. Or la Prusse n'est pas dans ce cas. Comment, en effet, elle qui n'a pas de vaisseaux, pourra-t-elle commander au Danemark, qui est une puis-

sance maritime de troisième ordre, et à la Suède, qui, par le blocus de quelques frégates, la conduit aujourd'hui à l'extrémité humiliante de lui faire désirer un rapprochement après des insultes multipliées, et de lui en faire une nécessité ?

« Il ne faut pas perdre de vue : 1° que l'allié de la France dans le nord doit fermer le Sund aux Anglais; 2° que le concours de la Suède et du Danemark est absolument indispensable pour obtenir ce résultat; 3° qu'un allié qui aura besoin d'être protégé contre la Suède n'est pas celui qui mérite d'être choisi pour compléter le système fédératif de la France.

« Signé : DE TALLEYRAND. »

Nous faisons suivre ce rapport de 1806 d'une curieuse lettre de 1807, qui nous montre Talleyrand persistant dans ses conseils de paix définitive :

« Sire,

« J'apprends enfin quelques détails de la bataille de Friedland (1), et j'en connais à présent assez pour savoir qu'elle sera comptée parmi les plus célèbres dont l'histoire perpétuera le souvenir. Mais ce n'est pas seulement sous des rapports de gloire que je me plais à l'envisager : j'aime à la considérer comme un avant-coureur, comme un garant de la paix, comme devant procurer à Votre Majesté le repos qu'au prix de tant de fatigues, de privations et de dangers elle assure à ses peuples; j'aime à la considérer comme la dernière qu'elle sera forcée de remporter; c'est par là qu'elle m'est chère, car toute belle qu'elle est, je dois l'avouer, elle perdrait à mes yeux plus que je ne puis dire, si Votre Majesté devait marcher à de nouveaux combats et s'exposer à de nouveaux périls sur lesquels mon attachement s'alarme d'autant plus facilement que je sais trop combien Votre Majesté les méprise.

« Je n'essaye pas de mander aucune nouvelle à Votre Majesté, car il n'en vient ici que du quartier général et la ville n'en produit aucun.

« Je supplie, etc.

« Dantzig, 18 juin 1807. »

NOTES ET IMPRESSIONS

J'en dois faire l'aveu. Je ne suis plus absolument sûr d'avoir encore une opinion sur les choses de la politique. Ce n'est point, qu'on veuille le croire, pauvreté intellectuelle. Tout au contraire, l'abondance et la variété de mes vues sur les derniers événements font mon embarras. J'ai des opinions multiples, successives

(1) On sait que la bataille de Friedland fut suivie de l'entrevue de Tilsitt.